

Confort d'hiver

- Le système de chauffage (central) permet globalement de répondre aux besoins.

Confort d'été

- L'inertie des bâtiments est satisfaisante,
- Le rapport surface vitrée sur plein est important,
- Les façades ne sont pas équipées de brises soleil en façade sud. Seuls des rideaux intérieurs équipent les salles de classe,
- La ventilation transversale n'est que partiellement possible.

**Confort Acoustique : 4**

Au niveau des bruits extérieurs, les façades telles que précédemment décrites offrent un faible isolement.

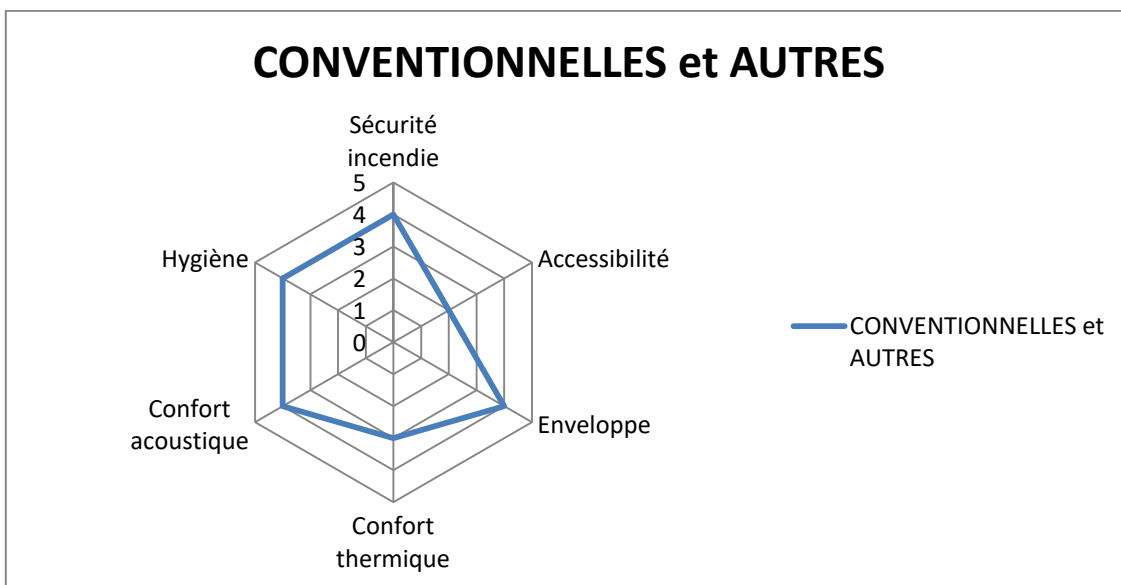
Au niveau des bruits aériens, l'isolement est moyen. Les cloisons ont un affaiblissement correct. Les blocs portes présentent un faible affaiblissement. Dito pour les châssis et/ou impostes équipant les cloisons.

Au niveau des bruits d'impacts, les planchers béton présentent un affaiblissement satisfaisant.

**Hygiène : 4**

L'hygiène des locaux est satisfaisante.

**SYNTHESE GRAPHIQUE TYPE CONVENTIONNELLES et AUTRES**



## 15\_ SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Le Patrimoine dans son ensemble est ancien.

Le Lot 2 comprend 24 gymnases et 202 établissements répartis ainsi :

- 12% de type GEEP,
- 38% de type EGER ou RATIONNALISE,
- 13% de type MAISON D'ÉCOLE,
- 14% de type FERRY,
- 23% de type CONVENTIONNELLES et AUTRES,

L'ensemble des établissements présente un niveau d'accueil et de sécurité convenable, même si l'analyse identifie des axes de progrès dont beaucoup sont liés aux caractéristiques du bâti plus qu'aux interventions d'entretien.

3 groupes se distinguent :

- Un premier groupe constitué des équipements de type GEEP, suivi des Gymnases, mérite le plus d'attention. Le nombre d'écarts et/ou manquements au regard de la plupart des référentiels est le plus important. Un état général médiocre peut les qualifier.
- Un second groupe réunissant les équipements de type Maison d'École, Ferry, Eger et conventionnelles présente un état général moyen à satisfaisant avec des axes de progrès importants relatifs au confort thermique et confort acoustiques.
- Les réfectoires sont dans un état satisfaisant à très satisfaisant.

Les travaux d'amélioration ont essentiellement porté sur la sécurité incendie, le clos couvert et l'hygiène des locaux. Ces 3 domaines présentent un état général proche de satisfaisant.

S'agissant de l'accessibilité, les diagnostics et les agendas de mise en accessibilité programmée ont été réalisés ; les travaux restent à faire dans la majorité des écoles.

S'agissant du confort thermique et du confort acoustique, les travaux d'amélioration ont essentiellement porté sur les salles de classe (faux-plafonds, revêtements de sols, rideaux intérieurs). Les parties communes et l'enveloppe ont fait l'objet de peu de travaux. Les écarts les plus importants en nombre et en montant figurant dans nos fiches pathologiques concernent les postes 04\_Façades et 05B\_Menuiseries extérieures, relatifs à l'isolation thermique.

GROUPEMENT QUALICONSULT/QUALICONSULT EXPLOITATION/SEPROCI  
NOTE DE SYNTHÈSE LOT 2

Les cotations données à chacun des 6 domaines sont celles fixées par le Marché.  
Elles sont le reflet de constats relevés dans une majorité des cas d'une même typologie et n'excluent pas des écarts particuliers.

Les Equipements du Lot 2 de la Ville de Marseille obtiennent pour l'ensemble des domaines les cotations moyennes ci-dessous :

Sécurité Incendie : \_\_\_\_\_ 3,00/5  
Accessibilité : \_\_\_\_\_ 2,00/5  
Enveloppe\_Clos-couvert : \_\_\_\_\_ 3,76/5  
Confort Thermique : \_\_\_\_\_ 2,11/5  
Confort Acoustique : \_\_\_\_\_ 2,72/5  
Hygiène : \_\_\_\_\_ 4,00/5

Le résultat de la computation des notes de chaque type de bâtiment est le suivant :

Réfectoires : \_\_\_\_\_ 4,17/5  
Gymnases : \_\_\_\_\_ 2,33/5  
Ecoles de type GEEP : \_\_\_\_\_ 1,83/5  
Ecoles de type EGER ou rationalisé : \_\_\_\_\_ 3,00/5  
Ecoles de type Maison d'Ecoles : \_\_\_\_\_ 2,83/5  
Ecoles de type Ferry : \_\_\_\_\_ 2,83/5  
Ecoles de type Conventionnelles et autres : \_\_\_\_\_ 3,50/5

Réfectoires et Gymnases exclus, la cotation générale pondérée pour l'ensemble des Ecoles s'établit à 2,93/5.

Cet indicateur doit être précisé et relativisé par rapport aux surfaces concernées, aux coûts d'amélioration ou à l'importance relative des groupes d'indicateurs considérés.